



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016, DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018, DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE LA VILLE DE BROMONT (EXERCICE FINANCIER 2016) ET DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX (EXERCICE FINANCIER 2016)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Bromont tiendra une séance extraordinaire le **lundi 14 décembre 2015 à 20 h**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2016, du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ainsi que des règlements suivants :

- Règlement numéro 1027-2015 intitulé « Règlement décrétant les tarifs de la Ville de Bromont pour l'exercice financier 2016 »
- Règlement numéro 1028-2015 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2016 »

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront **EXCLUSIVEMENT** sur les sujets ci-haut énumérés.

Bromont, ce 5^e jour de décembre 2015.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA